

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt trois

le 11 janvier à 16h00, le BUREAU du Parc naturel régional du Haut-Jura dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à LAJOUX (39) sous la présidence de Madame Françoise VESPA, Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura

Date de convocation : 6 janvier 2023

### Nombre de Voix

en exercice : 50

présentes : 27

votantes : 45

Ba1  
Membres  
présents

### MEMBRES PRÉSENTS

- M<sup>me</sup> Françoise VESPA, Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura
- M. Frédéric PONCET, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- M<sup>me</sup> Aude ETCHEBERRY, Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- M. Gilbert BLONDEAU, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- M<sup>me</sup> Nelly DURANDOT, Déléguée du Département du Jura
- M. Yann BONDIER-MORET, Délégué des communes du Jura
- M. Christian BRUNEEL, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- M. Stéphane GARDIEN, Délégué des communes de l'Ain
- M. Pierre REBEIX, Délégué des communes de l'Ain
- M. Pierre-Marie AUBERTEL, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- M<sup>me</sup> Marianne DUBARE, Vice-Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura
- M. Franck GIROD, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura

### MEMBRES PRÉSENTS EN VISIOCONFÉRENCE AYANT DONNÉ POUVOIR

- M<sup>me</sup> Muriel BÉNIER à M. Pierre REBEIX
- M<sup>me</sup> Aurélie CHARILLON à M. Stéphane GARDIEN

### MEMBRES EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR

- M<sup>me</sup> Marie POINSEL à M. Frédéric PONCET
- M<sup>me</sup> Andrée TIRREAU à M<sup>me</sup> Aude ETCHEBERRY
- M<sup>me</sup> Véronique BAUDE à M. Franck GIROD
- M<sup>me</sup> Géraldine TISSOT-TRULLARD à M. Pierre-Marie AUBERTEL
- M. Pierre GRANDCLÉMENT à M<sup>me</sup> Françoise VESPA
- M. Philippe PASSOT à M. Yann BONDIER-MORET

### MEMBRE EXCUSÉ

- M. Antoine DELACROIX, Délégué des EPCI

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,  
Signé,  
Françoise VESPA



### Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

**18 JAN. 2023**

Publié ou notifié  
le :

**18 JAN. 2023**